



## **Pour le cinquantième, Nicolas Sarkozy vient de nommer un second ministre de la Culture**

La CGT-Culture, la Fédération CGT-Spectacle et le Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles (SYNDEAC) se sont invités ce jeudi matin à la conférence de presse convoquée au musée du Quai Branly par Marin Karmitz, délégué général au Conseil pour la création artistique, créé début 2009 par Nicolas Sarkozy et placé sous son autorité directe.

Flanqué de Frédéric Mitterrand, Marin Karmitz devait rendre publics les axes principaux de son action.

Bien que tenus à distance respectable du musée du Quai Branly par les forces de l'ordre, les organisations CGT et les professionnels du spectacle et de la création ont pu dénoncer de nouveau auprès de la presse l'existence de ce Conseil qui n'a de comptes à rendre qu'au Président de la République.

Sans ambiguïté possible, l'ambition affichée par Marin Karmitz devant la presse et les quelques professionnels triés sur le volet est celle d'un ministre de la culture.

Les premiers éléments publiés par la presse - en particulier sur le monde.fr - montrent très clairement que ce Conseil s'attaque à la quasi totalité des missions de notre ministère.

Des musées, au spectacle vivant, en passant par toutes les autres dimensions de la création artistique, l'animation culturelle, l'éducation artistique ou encore le patrimoine numérique, Marin Karmitz démontre là qu'il a pour mandat de l'Elysée de vider progressivement le ministère de la culture de son objet.

La « belle » mécanique présidentielle en matière de culture s'articule parfaitement et apparaît désormais dans toute sa logique. D'un côté un gouvernement qui, via la RGPP, démantèle et prive de ses moyens et prérogatives le ministère de la culture, et de l'autre un Conseil aux ordres du Président monarque.

Il est lamentable que Frédéric Mitterrand qui en ce moment même frappe durement le ministère et ses personnels au nom d'une réforme rétrograde vienne en plus prêter main forte à cette entreprise scandaleuse.

Tout ceci confirme l'analyse portée par la CGT-Culture et la Fédération CGT-Spectacle cet été en Avignon. Dans le droit fil de la motion votée le 17 juillet dernier dans la cour d'honneur du Palais des Papes, nous exigeons plus que jamais la dissolution du Conseil pour la création artistique.

Paris, le 10 septembre 2009